

■ ■ ■ **COMMUNIQUÉ DE PRESSE (Agen, le 20 septembre 2011)**

Astrid Boos, présidente de la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité
Patrick Ropert, directeur général d'Axentia

ont le plaisir de vous inviter à

**l'inauguration de la résidence *De Raymond*,
établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes**

par

Nicole Klein, directrice générale de l'Agence Régionale de Santé d'Aquitaine
Pierre Camani, président du conseil général du Lot-et-Garonne
Jean Dionis du Séjour, député-maire d'Agen

Mardi 20 septembre 2011 à 15h

Résidence De Raymond – 36, cours Washington – 47000 Agen

*La cérémonie inaugurale sera suivie d'un cocktail et d'un récital proposé
par Chants de Garonne.*

■ **Réhabilitation et extension d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)**

La réhabilitation et l'extension de la résidence *De Raymond*, à Agen, se sont achevées à l'issue de 30 mois de travaux conduits par Axentia, bailleur social et propriétaire, qui a réalisé la maîtrise d'ouvrage. Cette rénovation a été l'occasion d'une extension des capacités d'accueil de 57 à 72 places.

Transformer la résidence *De Raymond* en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, offrir tout le confort et la sécurité en vigueur aux résidents, agrandir la résidence de 15 places supplémentaires et adapter l'ensemble de l'établissement à la médicalisation mise en place en 2005, tels étaient les enjeux de cette transformation.

La résidence a été créée en 1968, à l'initiative des Caisses d'Épargne, pour accueillir 57 personnes âgées valides. En décembre 2004, après avoir été reprise par la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité, les autorités de contrôle et de tarification donnaient leur accord pour que l'établissement devienne un EHPAD, que l'accueil soit étendu à 72 places et que sa nouvelle vocation soit d'accompagner les personnes âgées jusqu'à la fin de leur vie, quelle que soit la perte de leur autonomie.

Situé au cœur de la ville d'Agen, à proximité des commerces et de la vie culturelle de la cité, l'établissement se trouve dans le centre historique et son architecture, validée par les architectes des bâtiments de France, respecte les impératifs liés au patrimoine historique et à l'esthétique du lieu.

■ Garantie de soins et qualité de l'accompagnement

Pour assurer un accompagnement de qualité, centré sur la médicalisation des résidents très âgés et en perte d'autonomie, une équipe de 36 salariés se compose de : 1 directeur d'établissement, 1 secrétaire, 1 médecin coordonnateur, 1 psychologue à plein temps, 3 infirmières, 3 aides médico-psychologiques, 10 aides-soignantes, 14 agents de service hospitalier, 1 agent d'accueil, 1 ouvrier de service logistique.

L'ensemble du personnel participe activement à la mise en œuvre du projet de l'établissement centré sur chacune des personnes accueillies. Ce projet a pour but d'accompagner dans les conditions aussi proches que possible de leurs habitudes de vie antérieures des personnes fragilisées par le grand âge et qui ont besoin d'être soutenues.

Par ailleurs, chacune des personnes accueillies peut participer si elle le souhaite aux ateliers et animations conduits par la psychologue et par l'animatrice. Chacun des projets est mis en place par l'ensemble de l'équipe. Ces projets sont des ateliers de musicothérapie, des ateliers de bien-être centrés sur le massage des mains et du visage, des ateliers mémoire, des ateliers de cuisine. Le piano dont la résidence a été dotée grâce à une subvention de la Fondation Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes, permettra d'organiser des concerts en plus des activités de musicothérapie.

Une autre série d'ateliers tels que la gymnastique douce, l'équilibre et la prévention des chutes est confiée à l'association Siel Bleu. Ils sont hebdomadaires.

Ouverte sur l'extérieur, la résidence *De Raymond* accueille également les jeunes gens du lycée professionnel qui s'orientent vers l'aide à domicile pour mettre en place des activités adaptées aux capacités des personnes âgées.

Le partenariat avec l'école maternelle qui se situe face à la résidence va pouvoir reprendre à l'issue des travaux pour accueillir le spectacle musical de fin d'année et la lecture de contes à Noël.

La résidence bénéficie de nouveaux équipements tels qu'un home vidéo et une console Wii. Installés dans la grande salle à manger panoramique entièrement sonorisée, ils permettent de proposer spectacles musicaux, compétitions de jeux vidéos, séances cinéma et suivi de grands événements télévisuels. Ces activités permettent en outre de favoriser les rencontres intergénérationnelles.

■ Financement

L'investissement immobilier de la réhabilitation et de l'extension de l'établissement a été de 7 662 659 € TTC.

L'investissement mobilier s'est élevé à 890 000 € TTC.

Le financement immobilier a été réparti de la façon suivante :

• Prêts :		
– PLS au Crédit Foncier sur 30 ans :	6 769 971 €
– Prêt PLS Foncier au Crédit Foncier sur 47 ans :	363 000 €
– Prêt CRAM à 0% sur 20 ans :	199 926 €
– Reprise de prêts antérieurs au projet à 1,5% sur 22 ans :	232 555 €
• Subventions caisses de retraite :		
– CRCCA :	17 674 €
– CAMARCA :	26 511 €
– CRIS :	17 674 €
– CRC :	17 674 €
– CIRESA :	8 837 €
– IRICASA :	8 837 €

Le financement mobilier a été réparti de la manière suivante :

– Prêt Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes à 3,5 % sur 10 ans :	678 350 €
– Fonds propres :	211 650 €

■ Le réseau d'établissements de la Fondation dans le Sud-Ouest

La région Sud-Ouest compte 908 places pour personnes âgées en perte d'autonomie, réparties dans les 13 établissements situés à Poitiers, Usson-du-Poitou, Smarves, Luchapt, La Rochénard, Frontenay-Rohan-Rohan, Saint-Georges-de-Didonne, Goûts-Rossignol, La Tour-Blanche, Agen, Mauvezin, Lourdes et Guchen.

Ces 13 résidences contribuent également au maintien à domicile en offrant, selon les cas, des possibilités d'hébergement temporaire, d'accueil de jour et de portage de repas à domicile.

La résidence *L'Œillet des Pins* à Saint-Georges-de-Didonne est entièrement dédiée à l'accompagnement des personnes âgées affectées de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées. Parmi les différents dossiers en développement : la création d'un EHPAD à Gujan-Mestras en cours de construction qui ouvrira ses portes en avril 2012, avec 89 places, dont 4 en hébergement temporaire et 5 places d'accueil de jour et une double unité Alzheimer comptant 28 places. Un projet d'EHPAD est également en préparation à La Roche-Posay : il comprendra 72 places d'hébergement permanent, 5 places d'accueil de jour ainsi qu'une unité Alzheimer. Ce second établissement devrait ouvrir fin 2013.

Offrir une prise en charge personnalisée qui alterne les modes d'accueil ou d'accompagnement et qui évolue au fil du temps, développer l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et des personnes handicapées vieillissantes, proposer des places d'hébergement temporaire pour donner un peu de répit aux proches parfois épuisés, telles sont les missions des 500 salariés qui composent les équipes de la Fondation dans la région.

• **La Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité**

Reconnue d'utilité publique le 11 avril 2001, la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité agit contre toutes les formes de dépendance ou d'exclusion sociale liées au grand âge, à la maladie, au handicap physique, mental ou sensoriel. Elle gère 100 établissements et services qui accueillent 6 800 personnes âgées et handicapées et prennent en charge 7 000 patients par an dans les 4 établissements sanitaires. Elle accompagne par ailleurs près de 10 000 personnes âgées dans leur vie à domicile. 5 100 personnes travaillent dans les établissements et services de la Fondation. Son conseil d'administration est présidé par Astrid Boos et la Fondation est dirigée par Dominique Monneron, directeur général.

• **Axentia**

Opérateur national au sein du réseau « Habitat en Région », Axentia intervient dans le secteur réglementé du logement social. Son activité est centrée sur la réalisation et le portage d'établissements destinés à accueillir des personnes âgées et des personnes handicapées. Son patrimoine est composé actuellement de 2 176 lits pour 33 établissements. Son conseil d'administration est présidé par Jérôme Lacaille.

Contacts :

Sophie Bily

Directrice de la résidence
sophie.bily@fces.fr
Tél. : 05 53 47 02 98

Patrick Ropert

Directeur général AXENTIA
p.ropert@axentia.fr
Tél. : 01 58 40 42 25

Marguerite Azcona

Directrice de la mission communication FCEs
marguerite.azcona@fces.fr
Tél. : 06 07 54 00 21